

Les inscriptions qui nous sont parvenues donnent évidemment des orthographes différentes suivant la fantaisie du scribe. C'est ainsi que nous trouvons des Tuchscherer, Duchscherer, Duchschehrer, Duscherrerr, Duchscheren, Duscherer, Duscherre, Duschœrer et Douschter. Les inscriptions relatives à l'acte de mariage des parents d'André Duchscher (N° 1 du 1. 1. 1840 d'Esch-s.-Sûre) et de la déclaration de naissance d'André (N° 20. du 19. 10. 1840) portent le nom de famille « Duchscherer », mais de ce temps déjà le père Bernard signait : « Duchscher » orthographe qu'André a maintenue. La lignée de Ré-dange-Mersch a adopté au cours des temps la formule « Duscherer », mais il est à retenir que l'idiome luxembourgeois rend toutes ces orthographes par « Duschär » (Do-usche'ler à Echternach). — D'une façon générale la lettre initiale « D » l'emporte sur le « T ».

En dehors du Luxembourg le nom de famille Tuchscherer (Duchscher) a pu être retrouvé au Limbourg belge, au Westerwald (Limbourg allemand), en France, à Francfort s. le Main, à Brême, en Saxe et en Bavière. Il est pourtant certain que l'existence de ce nom de famille n'est pas limité aux régions énumérées ci-dessus. En 1788 un Michel Duchscherer quitte Echternach pour se fixer dans la Seigneurie de Frankenthal près de Mannheim avec l'intention d'y fonder une industrie d'outillage textile (ciseaux et couperets). Il ne nous a pas été possible de retrouver de nos jours les traces de l'existence de ce Duchscherer à Frankenthal.

Les Duchscherer de France y sont arrivés sans doute de chez nous ; en ce qui concerne ceux du Westerwald la tradition semble confirmer la même origine.

Déjà en 1418 on mentionne un Tuchscherer à Wiltz sans que pourtant cette expression puisse être interprétée comme nom de famille. La corporation des tisserands de laine existait déjà dans cette ville en 1634 (Luxemburger Wort du 2. 6. 44).

D'après Tony Kellen les comptes de la Ville de Luxembourg des 13^{me} et 14^{me} siècles mentionnent un Niclus Duchscherers.

Dans une monographie du même auteur concernant le Marché aux Poissons de Luxembourg il est question pour l'année 1459 d'un Peter der duchscherer et pour 1478 d'un Peter Duscherre.

Le nom Duchscherer est signalé en 1542 à Sarrebruck.

Au 17^e siècle on retrouve à Luxembourg deux Duchscherer (Douschter) dont l'un Jean habitait « uff der Brucken » et l'autre Adrien « im Bisserweg » tous les deux donc au faubourg du Grund. Il est probable que cet Adrien ait été celui qui, à la date du 30. 7. 1636, prêta son concours comme maître juré du corps des tisserands de laine (« Zunftmeister ») à la fondation de la Procession de St. Adrien.

En 1728 les sept maîtres de quartier (« Letztmeister ») d'Echternach, dont Michel Duchscherer, protestent contre l'incarcération d'un autochtone.